

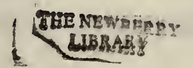
Case
FRC
8449

ADRESSE
AU ROI

PAR la Société des Amis de la Conſtitution ſéante à Toulouſe, rue des Jacobins

SIRE,

L'OPINION publique a flétri vos Miniſtres : l'un eſt impliqué dans une accuſation de trahiſon, l'autre eſt ouvertement attaqué en préſence du Pouvoir Légiſlatif, comme l'auteur de tous les troubles qui travaillent nos Colonies, & qui nous expoſent à les perdre : celui-ci congédie de vos Troupes de


THE NEWBERRY LIBRARY

ligne, tous les braves Soldats citoyens qui peuvent ſentir la dignité de l'homme, & connoître leurs droits autant que leurs devoirs : celui-là oſe ſe permettre dans l'expédition des Décrets que vous avez ſanctionnés, une coupable lenteur qui tend au bouleverſement de l'ordre public & de la Conſtitution : tous quatre enfin ſont convaincus de conſpirer contre votre gloire & notre liberté ; & il ne tient point à leurs infernales machinations que la France ne ſoit inondée de ſang, & que Votre Majeſté ne regne plus que ſur des cadavres.

Un cri général va vous faire connoître, SIRE, leurs prévarications & le vœu des Français. Votre cœur paternel frémira d'indignation au récit des perfides manœuvres dont ils ne ceſſent de ſe rendre coupables. Vous leur préſenterez le funeſte tableau des maux qu'ils ont voulu nous faire, & ſans doute ils n'auront pas le front d'attendre que Votre Majeſté prononce ſur leur ſort : ils ſe banniront eux-mêmes de la préſence du meilleur des Princes qu'ils ont ſi lâchement trahi ; trop heureux ſi la juſtice outragée ſe contente de cette légere punition !

Vous avez chargé nos Députés à la Fédération générale de dire à tous les Français que vous ne pouvez être ſouffrant que de leurs maux, heureux que de leur bonheur.

Eh bien ! SIRE, point de bonheur pour nous, tant que ces perfides Agens environnent votre perſonne ſacrée, tant qu'ils arrêteront l'effet de vos intentions paternelles ; point de ſalut pour la choſe publique, tant qu'elle ne ſera pas dépoſée en des mains plus pures & plus patriotes, & tant que la défiance régnera entre les Agens de votre pouvoir & les Français. Plus d'harmonie, plus d'obéiſſance peut-être, & plus de reſpect pour les Lois, & l'atteinte la plus funeſte pourroit bien être portée à votre légitime autorité.

Toutes ces conſidérations nous font eſpérer,

Sire, que les plaintes de la Nation ne frapperont pas en vain les oreilles du Monarque qu'elle chérit à ſi juſte titre ; ſauvez-la des pernicieux complots de vos Miniſtres. Ce ſont les ſeuls ennemis qu'elle ait à craindre au-dedans & au-dehors. Ce bienfait doublera notre amour ; & au titre glorieux de Reſtaurateur de la Liberté Françaiſe que nos Repréſentans vous ont ſi juſtement décerné, nous en ajouterons un plus glorieux encore, celui de Sauveur de la Liberté publique & de Pere de la Patrie.

Nous ſommes avec reſpect,

SIRE,

De Votre Majeſté,

Les très-humbles & très obéiſſans ſerviteurs,

Les Membres de la Société des Amis de la Constitution ſéante à Toulouſe.

Toulouſe ce 31 Octobre 1789.

Lettre de la Société des Amis de la Conſtitution, formant le Club des Jacobins de Paris, à ſon affiliée la Société de Toulouſe.

COMITÉ DE CORRESPONDANCE.

Paris, le Octobre 1790.

Messieurs,

Nous connoiſſions depuis pluſieurs jours l'Ar-

rêté du ci-devant Parlement de Toulouſe, lorſque votre lettre nous eſt parvenue. L'indignation qui vous a ſoulevés contre ceux que la voix publique accuſe de ce forfait envers la Nation, étoit digne de vous; mais nous aurions déſiré que la Société des Amis de la Conſtitution eût été la premiere à nous en donner la nouvelle. Ce n'eſt que par l'empreſſement que ces Sociétés mettent à nous inſtruire de ce qui ſe paſſe dans les lieux où elles ſont placées, que nous pouvons remplir le but que nous devons tous nous propoſer, pour écarter les dangers dont on cherche à nous environner. Nous vous invitons, Meſſieurs, à redoubler d'efforts dans ces momens de criſe; reſſerrons de plus en plus les nœuds qui nous uniſſent; c'eſt cette union qui fait notre force, & rien ne peut la détruire ſi nous ſavons la maintenir.

Votre Adreſſe au Roi lui ſera remiſe par le Préſident de l'Aſſemblée Nationale: il la lira ſans doute avec intérêt; mais permettez-nous de vous repréſenter que parmi les expreſſions que vous employez, il en eſt quelques-unes qui ne ſont pas rigoureuſement conſtitutionnelles: les langues changent avec la forme des Gouvernemens dont on dénature aiſément les principes par l'uſage d'un mot impropre. Du reſte, Meſſieurs, votre Adreſſe prouve que vous ne manquez ni d'énergie, ni de courage, lorſqu'il s'agit de juſtifier le titre d'Amis de la Conſtitution.

Veuillez bien faire ſavoir à Meſſieurs de la Société établie dans la Maiſon commune à Toulouſe, que nos reglemens ne nous permettent pas de correſpondre avec eux; nous leur avons donné dans une derniere réponſe le moyen de ne pas nous être toujours étrangers.

Nous ſommes avec des ſentimens fraternels,

LES MEMBRES DU COMITÉ DE CORRESPONDANCE.

LETTRE de la Société des Amis de la Conſtitution, ſéante à Toulouſe, rue des Jacobins, aux différens Clubs du Royaume ſes Affiliés.

MESSIEURS ET CHERS FRERES,

LA voie des Journaux nous a annoncé que pluſieurs Villes, alarmées, comme nous, de l'inſuffiſante tentative des quatre Comités réunis pour le renvoi des Miniſtres, avoient fait parvenir leurs pétitions à l'Aſſemblée Nationale & au Roi; pour prouver que le rapport de M. de Menou étoit l'interprete de la voix publique, & le déſir commun des Français, nous avons délibéré ſur le champ de faire une adreſſe au Pouvoir exécutif pour émettre les mêmes vœux, & d'en faire parvenir une copie à tous les Clubs affiliés, pour les inviter à la même démarche, ſi leur patriotiſme ne nous a pas prévenu. Quel danger ne court pas la choſe publique, ſi les cent portes de bronze qui ferment au peuple les oreilles des Rois, ne ſont pas briſées ? La reſtauration de la liberté n'eſt qu'une chimère, ſi les Satellites du trône oſent croire encore qu'ils rendent ſervice au Prince en contrariant les volontés du Souverain. Que ces coloſſes jadis effrayans, entés ſur dix ſiecles d'abus, s'écroulent à la voix de la raiſon, & ſe rangent enfin au niveau des hommes qu'un orgueil tyrannique a voulu ſi long-temps leur faire dépaſſer.

La coalition ſecrete de nos Miniſtres avec les ennemis de la révolution eſt avérée. Les maſſacres de Nîmes, ceux de Montauban, l'affaire horrible & malheureuſe de Nancy, les préparatifs du camp de Jalley, ceux de Carpentras, en ont été & en ſeroient les ſuites : mais les Amis de la Conſtitution, les phares de la Liberté, éclaireront toutes les Municipalités de l'Empire, guideront tous les Citoyens patriotes, & porteront tant de millions de voix au meilleur des Princes, que, bon comme Henri IV, juſte comme Louis XII, il éloignera de ſa perſonne tous ceux qui pourroient nuire à ce que l'on poſe ſur des baſes ſolides, la Liberté qu'il ſe fait gloire de nous avoir vu conquérir.

Nous avons l'honneur d'être,

MESSIEURS ET CHERS FRERES,

Vos chers Amis & Camarades,

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION.

Lettre à la Société des Amis de la Conſtitution, à Breſt.

Paris, le 28 *Octobre* 1790.

Messieurs,

Il eſt réſervé aux Sociétés des Amis de la Conſtitution d'aſſurer, dans toutes les parties de l'Empire, le triomphe des Lois & de la Liberté : c'eſt par elles, c'eſt par leur zele infatigable pour le maintien de l'ordre & de la paix, que ſe propage cet eſprit public qui régénere la France & répand la terreur parmi les ennemis de la révolution. En rétabliſſant la diſcipline & la tranquillité dans l'eſcadre de Breſt, vous avez été, peut-être, les arbitres d'une querelle bien plus importante que les petites diſſentions qui s'étoient élevées dans nos vaiſſeaux armés. Quoi qu'il en ſoit, Meſſieurs, vous avez dumoins donné une grande leçon à tous ces vils fauteurs du pouvoir arbitraire, qui, ſous prétexte de travailler à ſervir la choſe publique, n'ont cherché qu'à ſemer la diſcorde parmi les Citoyens, à les tromper par des manœuvres criminelles, à mettre leur devoir en oppoſition avec leurs intérêts, & qui, loin de veiller au ſalut de la Patrie, réuniſſoient leurs moyens & leurs efforts pour la livrer à tous les maux d'une guerre inteſtine ou étrangere. La récompenſe qui vient de vous être décernée par l'Aſſemblée Nationale, ſuffit, ſans doute, à votre gloire ; mais la premiere & la plus ancienne Société des Amis de la Conſtitution a pu penſer qu'en vous exprimant ſes ſentimens pour un

$37

bienfait aussi signalé, elle ne dépareroit pas ceux que l'Assemblée Nationale a consignés dans son Décret. Ce Décret, Messieurs, honore toutes les Sociétés des Amis de la Constitution; il consacre à jamais l'utilité de ces établissemens patriotiques; il blâme, sans le dire, la conduite de ces Municipalités, sans doute égarées, qui, pour diminuer la force de l'esprit public, ont tenté de paralyser, en quelque sorte, les Sociétés renfermées dans l'enceinte de leur administration.

Jouissez, Messieurs, de votre triomphe, maintenez votre ouvrage, & comptez sur les éloges & la reconnoissance de tous ceux qui sont dignes de défendre & de conserver la liberté.

Nous sommes, avec des sentimens bien fraternels,. . . .

Les Membres du Comité de Correspondance.

Signé, DUPORT, Président; SAINT-REMI, BROGLIE, VILLARS, J. DE MENOU, LOISEAU, Secrétaires.